



PLAN DE PROTECTION DE LA CULTURE DES ABITIBIWANNIK ET D'ATIK

- SYNTHÈSE TECHNIQUE -

Le présent document constitue un résumé du *Plan de protection de la culture des Abitibiwinnik et d'Atik* (caribou), une initiative de protection du territoire mené par la Première Nation Abitibiwinni (PNA). Il s'appuie sur plus d'une décennie de travail de collaboration avec les divers intervenants présents sur le territoire ancestral, **APITIPISIMMI AKI**. Ce plan comporte différentes mesures de protection concrètes qui ont été élaborées sur la base des principes et des valeurs qui guident la préservation du territoire pour la communauté. **ATIK**, le caribou, est associé à la majorité de ces valeurs et principes. Une attention particulière a donc été accordée à cette espèce en péril qui, en plus de constituer un pilier de la culture des Abitibiwinnik, est une espèce « parapluie » dont la protection bénéficie de manière plus large aux autres espèces boréales.

La délimitation des mesures de protection territoriales a été effectuée sur la base d'une analyse rigoureuse des valeurs culturelles et écologiques. Cette analyse est elle-même basée sur des données provenant d'entrevues avec les experts Abitibiwinnik et sur les plus récentes données scientifiques disponibles. Les nombreux projets d'acquisition de connaissance, menés en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu académique gouvernemental et environnemental, reflètent l'implication et l'intendance de la PNA sur ce territoire. Devant les menaces actuelles et à venir, il est impératif de clarifier les règles qui s'appliqueront sur ce territoire fragile. C'est l'engagement de la PNA afin d'exercer pleinement son rôle et sa responsabilité de gardienne d'**APITIPISIMMI AKI**.



Description du plan de protection

Le Plan comporte trois objectifs de conservation principaux:

- 1 Le rétablissement du caribou forestier pour revitaliser le lien entre ATIK et les Abitibiwinnik (chasse, langue, savoir-faire)
- 2 Affirmer l'intendance d'Abitibiwinni Aki par et pour les Abitibiwinnik tout en garantissant un accès et un développement responsable du territoire
- 3 Rétablir et maintenir un territoire en santé, propice aux pratiques culturelles des Abitibiwinnik

Le plan de protection territorial est composé de trois zones distinctes, comportant chacune leurs mesures spécifiques.

Ce « zonage » établit différents niveaux de restrictions pour concilier les usages et garantir l'accessibilité et le développement pour la communauté tout en garantissant de protéger de grands espaces pour préserver la culture des Abitibiwinnik et le caribou forestier.

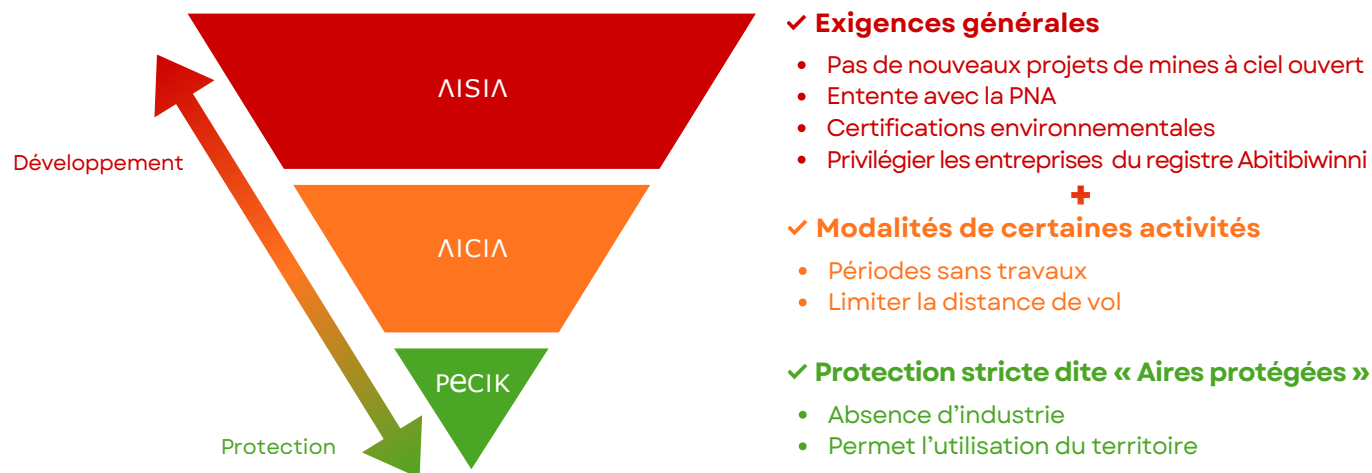


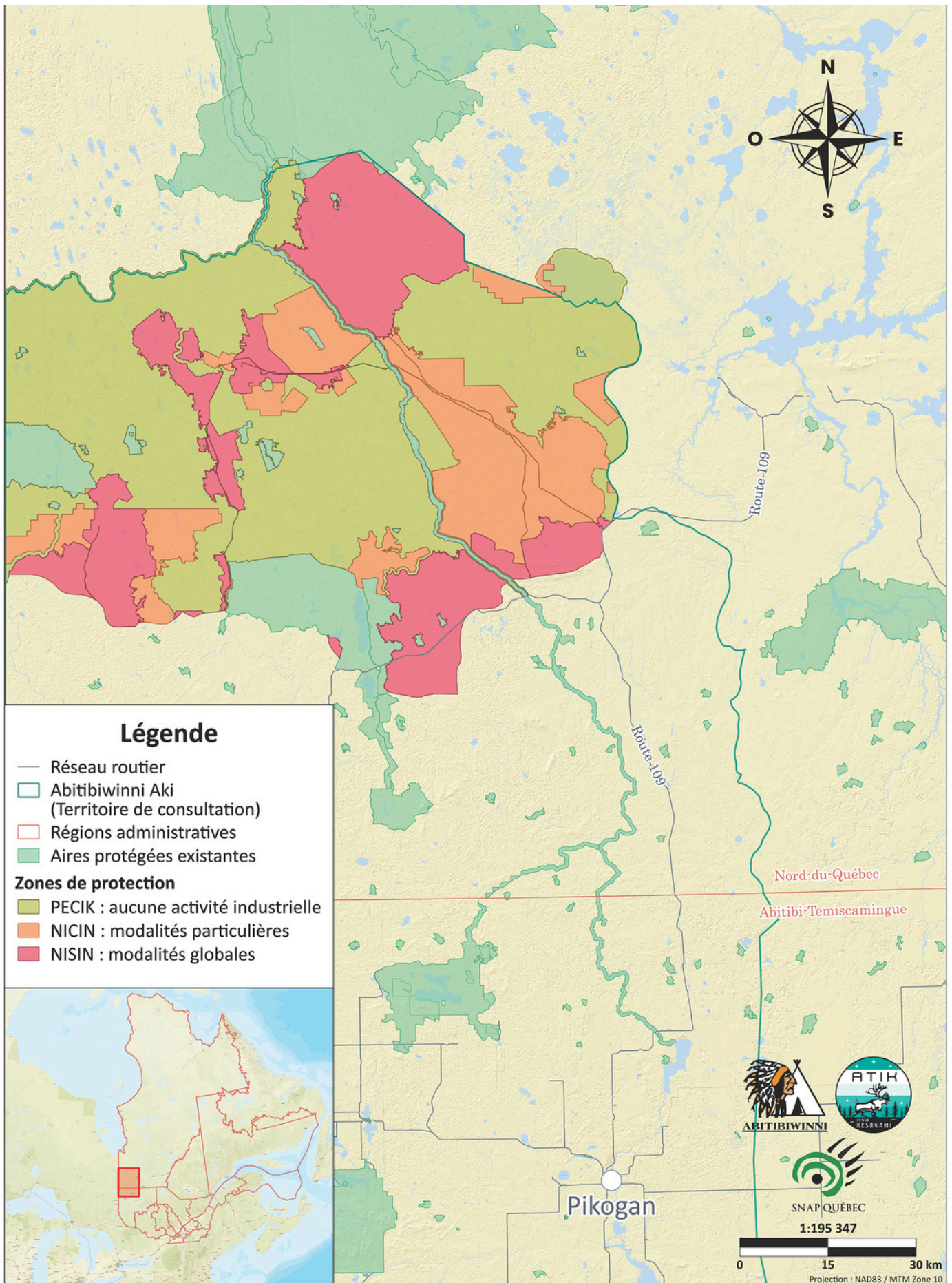
Figure 1: Représentation et modalités des trois niveaux de protection pour les différentes zones du plan de protection. *Le niveau 1, PECIK en anicinabemowin, est le niveau de protection stricte. Le niveau 3, AISIA, concerne les zones dédiées à un développement industriel responsable. Le niveau 2, AICIA, est un niveau intermédiaire de modalité des activités industrielles.*

La zone d'application du plan de protection est de **6120 km² au total**, dont 3320 km² pour la zone de protection stricte (verte) qui pourrait consolider le réseau d'aires protégées existant. À l'échelle de la réserve à castor – le territoire sur lequel la communauté possède des droits de piégeage exclusifs – le pourcentage d'aires protégées passerait de 7% à 34% grâce aux mesures de conservation strictes du plan de protection.

Ces zones de conservation constituent un apport à la cible de protection de 30% du territoire québécois d'ici 2030, dans le cadre des engagements du Cadre mondial de la biodiversité en cours, ainsi qu'aux cibles 3, 4 et 13 du Plan Nature 2030 du gouvernement du Québec (leadership et initiatives autochtones en matière de conservation de la biodiversité; protection des espèces menacées et vulnérables).



Plan de protection de la Première Nation Abitibiwinni



Démarche du plan de protection

L'élaboration du Plan de protection découle du Plan communautaire global de la PNA, notamment dans l'orientation n°4 de ce dernier: «Exercer pleinement nos rôles et responsabilités de gardien.nes d' **APITIPĪ8ĪMI AKI**».

Des entrevues avec les experts du territoire de la PNA combinés à des travaux de recherche ont fait émerger quatre valeurs et neuf principes associés à la protection du territoire pour les Abitibiwinnik. Ces principes et valeurs ont guidé la démarche d'établissement du plan et sont à la base des analyses menées pour délimiter les zones de protection. Des indicateurs ont été développés pour chacun des principes et valeurs, sur la base d'entrevues avec les experts du territoire et des données scientifiques les plus récentes (Tableau 1).



Tableau 1: KA MAATCITCIKATEK KITCI LOSOLEIKATEK APITIPĪ8ĪMI OTAKI

– Valeurs et principes qui guident le développement d'aires protégées sur Abitibiwinni Aki

Principe 1 KITCI SOKIKAPA8IMAKAK ANICINAPE8ATISIWIN Affirmer l'identité Anicinape	
VALEURS	INDICATEURS
KA NAKATA MAKO8AN L' héritage fait référence à la continuité du lien au territoire entre les générations et à la transmission des connaissances, valeurs, attitudes et savoir-faire.	Densité de sites de rassemblement Importance des trajets de canot Importance des trajets de portage
MATINA8E8IN Le partage fait référence au souhait que la protection du territoire soit guidée par des valeurs collectives de cohabitation sur le territoire et bénéficie à l'ensemble des membres de la Première Nation Abitibiwinni.	
Principe 2 KITCI MITCIMINAMAK ABITIBIWinni Soutenir le mode de vie des Abitibi8innik sur le territoire	
VALEURS	INDICATEURS
KITCI NIKANENTAK8AK L' engagement fait référence à une implication personnelle dans la relation au territoire. Une présence sur le territoire et la réalisation d'activités traditionnelles en forêt nourrissent cette relation.	Densité des sites d'occupation Densité des sites d'utilisation
KE MANATCITO8IN NT O8AN L' éthique coutumière fait référence aux normes et rituels qui entourent les pratiques sur le territoire.	

Principe 3 APAN IKOTC KITCI MANATCITOWAN AKI Rétablir et maintenir la santé du territoire	
VALEURS	INDICATEURS
KITCI TIPA8ATCI TO8AN AKI L' équilibre est l'état de stabilité relative et d'harmonie sur le territoire qui résulte d'une juste proportion de forces ou de choses qui sont opposées.	Qualité de l'habitat du caribou (expertise des Abitibiwinik) Qualité de l'habitat du caribou (expertise de la communauté scientifique) Naturalité
MIN8ATISI8IN L' intégrité réfère à un état « idéal » du territoire, régi par les processus naturels en cohérence avec la vision du monde et les savoirs des Anicinapek.	
ATIKOTC ECINAK8AK PIMATISI8IN La vitalité, ou plus simplement la vie sous toutes ses formes, est définie comme l'abondance et la diversité des êtres vivants sur le territoire, incluant les plantes et les animaux, sans égard à leur utilité ou à leur utilisation.	
Principe 4 - CITAN ATI KEKON ECI TIPENTAMAN Exercer ses droits et ses devoirs sur le territoire	
VALEURS	INDICATEURS
KE K8AK8E NAKATCI TO8AN La responsabilité fait référence à la nécessité morale de se porter garant du territoire, d'en prendre soin, de le surveiller et de le protéger.	Productivité Forestière Densité de points de forage (exploration minière) Densité de titres miniers actifs
MANATiCiTCiKE8iN Le respect est un sentiment de considération qui porte à traiter le territoire et ses composantes humaines et non humaines avec égard.	

L'analyse des différents indicateurs a été réalisée sur la base des aires de trappe de la réserve à castor et par regroupement des secteurs homogènes d'après les onze indicateurs. Les aires de trappes incluant les secteurs à plus forte valeur de santé du territoire (habitat du caribou et naturalité) ainsi que ceux de convergence entre les valeurs culturelles et la conservation du caribou ont été retenus pour l'élaboration du plan de protection. Les délimitations et le zonage ont ensuite été développés en tenant compte des résultats préliminaires des projets d'acquisition de connaissances et des contraintes présentes sur le territoire.

Le plan de protection est également basé sur des mesures antérieures, établies à travers une collaboration datant de plus de 10 ans entre la PNA, Chantiers Chibougamau (anciennement Tembec), la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et le gouvernement du Québec. Ces mesures de protection étaient centrées sur l'aménagement forestier de l'habitat du caribou. À noter que cette collaboration de longue date avait également permis, en février 2022, la réalisation du premier inventaire transfrontalier de la population Detour Kesagami.

Entre 2022 et aujourd'hui, des échanges ont eu lieu avec les communautés crie et anicinabe concernées par la population Detour Kesagami, avec les gouvernements du Québec et du Canada et avec les partenaires de l'industrie forestière et de l'industrie minière.



Valeurs écologiques et culturelles

À travers les projets d'acquisition de connaissances, la littérature scientifique et les entrevues avec les experts Abitibiwinnik, une revue des valeurs écologiques et culturelles a été réalisée pour le territoire du plan de protection et ses environs. Les rapports complets de ces projets suivront dans les prochains mois, toutefois quelques résultats préliminaires peuvent déjà être soulignés :

★ Caribou forestier

Le caribou forestier est une espèce en péril. Deux populations sont présentes sur le territoire du plan de protection. La population Detour Kesagami compte environ 450 individus, alors que la population Nottaway en compte environ 280. L'identification de sites de mises bas issue des données des colliers télémétriques est en cours et a permis d'affiner certaines zones de protection. Les pièges photographiques ont également fourni des observations complémentaires de près de 20 individus différents, sans collier, et répartis sur 9 sites à travers le territoire.

★ Carbone

Les stocks de carbone totaux dans la superficie du Plan de protection sont estimés à environ 530-553 millions de tonnes de carbone, soit l'équivalent de 76 à 79 ans d'émissions de GES du parc automobile québécois.

★ Vieilles forêts

Les mesures du plan de protection permettraient d'augmenter la proportion de vieilles forêts protégées de 25% pour la région naturelle de la Plaine de la Turgeon (F04).

★ Bryophytes (mousses)

Les inventaires ont permis de recenser 169 espèces de bryophytes dans huit sites d'inventaires, pour environ 50-70 espèces par site. Parmi ces espèces, 26 sont en péril ou vulnérables à l'échelle du Québec.

★ Lichens

Les données d'herbiers et les inventaires terrain ont permis de répertorier 75 espèces de lichens sur le territoire de l'aire protégée projetée et son extension au nord de la limite nordique des forêts attribuables, ce qui représenterait entre 5,7 et 7,5% de la biodiversité québécoise connue de lichens. Douze de ces espèces sont d'intérêt pour la conservation.

★ Oiseaux boréaux

Les enregistreurs acoustiques déployés sur le territoire ont permis d'identifier 144 espèces d'oiseaux dont 29 d'importance culturelle. Sur les 144 espèces d'oiseaux, 7 sont reconnu d'intérêt pour la conservation, notamment l'Hirondelle de rivage, la Paruline du Canada et le Moucherolle à côtés olive.

★ Suivi faunique

En 2024, une trentaine d'espèces ont été observées dans les suivis de pièges photographiques. Les principaux mammifères observés sur le territoire sont le caribou forestier, l'orignal, le lynx du Canada, l'ours noir, le loup gris, la loutre et le lièvre d'Amérique. Cinq espèces d'amphibiens ont également été identifiées par les enregistrements acoustiques, dont la rainette faux-grillon boréale, espèce jugée susceptible par le Québec.

Projets d'acquisition de connaissance

Dans le cadre de l'établissement du plan de protection de la culture des Abitibiwinnik et d'ATIK, la PNA a mené d'importants projets d'acquisition de connaissances sur le territoire. Ces projets permettent non seulement de maintenir un lien vivant, constructif et contemporain avec le territoire, mais de mieux connaître les éléments naturels et culturels qui méritent une attention particulière au niveau des mesures de protection.

SUJET	PARTENAIRES, COLLABORATEURS ET PRESTATAIRES
Suivi des oiseaux boréaux	Environnement Canada (Service canadien de la faune) Institut du développement durable des Premières Nations du Québec-Labrador Observatoire d'oiseaux de Tadoussac/Explo Nature
Inventaires de bryophytes et de lichens	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (Laboratoire de bryologie)
Estimation des stocks de carbone	Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) Université du Québec à Montréal Institut national de la recherche scientifique
Modèle d'occurrence à partir des pièges photographiques	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Analyse et identification des aires de mise bas du caribou à partir des données télémétriques	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Institut du développement durable des Premières Nations du Québec-Labrador



pikogan.com

abitibiwinniaki.com

